

Province de Québec
Municipalité de Sainte-Justine

À une SÉANCE ORDINAIRE de la municipalité de Sainte-Justine tenue le 3 avril 2025 à 19h30 à la Mairie, située au 167, route 204 à Sainte-Justine, à laquelle séance sont présents :

Siège #1 - Marcel Tanguay
Siège #2 - André Ferland
Siège #3 - Jean-Guy Labbé
Siège #4 - Réjean Labonté
Siège #5 - Doris Gilbert
Siège #6 - Linda Gosselin

Les membres du conseil municipal forment le quorum sous la présidence de Christian Chabot, maire.

Monsieur Gilles Vézina, directeur général et greffier-trésorier est présent.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

48-04-25

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 MARS 2025
- 4 - FINANCES
 - 4.1 - Comptes fournisseurs au 3 avril 2025
- 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 - INSPECTEUR MUNICIPAL
 - 6.1 - Service incendie
 - 6.2 - Parc industriel
 - 6.3 - Compteurs d'eau
 - 6.4 - Éclairage public
 - 6.5 - Location de machineries lourdes
 - 6.6 - Demande de soumissions - pavage
 - 6.7 - Programme d'aide à la voirie locale - volet PPA
 - 6.8 - Mesure d'accumulations des boues
 - 6.9 - Balayage des rues
 - 6.10 - Demande de dérogation mineure - Jean-Yves Breton
 - 6.11 - Demande de dérogation mineure - Gilles Nadeau
 - 6.12 - Employés municipaux
 - 6.13 - Demande de branchement - Alexandra Bisson
 - 6.14 - Prolongement des réseaux
 - 6.15 - Débroussailleuse
- 7 - QUESTIONS DIVERSES
 - 7.1 - Oeuvre des loisirs
 - 7.2 - Centre sportif Claude-Bédard
 - 7.3 - OMH Beauce-Etchemins
 - 7.4 - MRC des Etchemins
 - 7.5 - Table régionale d'économie sociale Chaudière-Appalaches
 - 7.6 - L'Essentiel des Etchemins
 - 7.7 - Évènement cycliste La Buckland
 - 7.8 - Congrès ADMQ
 - 7.9 - Location Centre civique
- 8 - CORRESPONDANCE
 - 8.1 - FQM
 - 8.2 - Fondation Sanatorium Bégin
 - 8.3 - Radio-Bellechasse
 - 8.4 - Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie
 - 8.5 - Mini-Scribe
- 9 - PÉRIODE DE QUESTIONS

10 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Réjean Labonté,
Et résolu à l'unanimité:

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié en y ajoutant les items suivants:

6.14 Prolongement des réseaux
6.15 Débroussailleuse
7.9 Location Centre civique

ADOPTÉE

49-04-25

3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 MARS 2025

Le procès-verbal de la séance du 6 mars 2025 a été envoyé aux membres du conseil municipal.

Il est proposé par Jean-Guy Labbé,
Et résolu à l'unanimité:

QUE le procès-verbal de la séance ci-dessus mentionnée soit adopté.

ADOPTÉE

4 - FINANCES

50-04-25

4.1 - Comptes fournisseurs au 3 avril 2025

LISTE DES COMPTES FOURNISSEURS AU 3 AVRIL 2025

N°chèque	Nom	Montant	Payé
C2500155	RADIO BELLECHASSE-ETCHEMINS	125,00	125,00
C2500156	MAC CONSTRUCTION INC.	285 251,88	285 251,88
C2500157	HYDRO-QUEBEC	35,80	35,80
C2500157	HYDRO-QUEBEC	956,96	956,96
C2500158	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	8 195,47	8 195,47
C2500159	BELL MOBILITÉ INC.	96,68	96,68
C2500160	OEUVRE DES LOISIRS	10 000,00	10 000,00
C2500161	SOCIETE DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUE	7 113,37	7 113,37
C2500162	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	250,00	250,00
C2500162	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	4 630,97	4 630,97
	FRÉDÉRIK LAPOINTE	1 179,13	1 179,13
	YVAN GAGNON	1 339,02	1 339,02
C2500163	TELUS SOLUTIONS EN SANTÉ INC.	43,98	
C2500164	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	3 127,23	
C2500165	AON HEWITT	5 500,64	
C2500166	MINISTRE DU REVENU DU QUEBEC	14 299,23	
C2500167	RECEVEUR GENERAL DU CANADA	5 591,96	
C2500168	MINISTRE DES FINANCES	717,68	
C2500169	SOGETEL INC.	634,12	
C2500170	GROUPE CT	996,40	
C2500171	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	30,00	
C2500172	POSTES CANADA	196,06	
C2500173	CENTRE DU RADIATEUR ST-GEORGES INC.	1 353,65	
C2500174	HYDRO-QUEBEC	1 911,47	
C2500174	HYDRO-QUEBEC	730,72	
C2500174	HYDRO-QUEBEC	697,23	

C2500174	HYDRO-QUEBEC	1 072,21	
C2500175	PAGES JAUNES INC.	84,80	
C2500176	SERVICE DE PNEUS AUDET ENR.	310,00	
C2500177	GOUDREAU ET GOUDREAU INC.	3,85	
C2500178	DÉPANNÉUR SAINTE-JUSTINE	773,70	
C2500179	PIÈCES D'AUTOS G.G.M. INC.	149,52	
C2500180	M.R.C. DE BELLECHASSE	54 432,34	
C2500181	UAP INC.	137,70	
C2500182	LES HUILES DESROCHES INC.	6 448,75	
C2500183	LES PNEUS ROBERT BERNARD	1 453,76	
C2500184	EUROFINS ENVIRONEX	415,64	
C2500184	EUROFINS ENVIRONEX	289,17	
C2500184	EUROFINS ENVIRONEX	128,77	
C2500184	EUROFINS ENVIRONEX	147,75	
C2500185	LE CENTRE DU CAMION (BEAUCE) INC.	15,03	
C2500186	M.R.C. DES ETCHEMINS	5 025,23	
C2500187	RÉSEAU BIBLIO	1 410,70	
C2500188	PAROISSE SAINTE-KATERI-TEKAKWITHA	700,00	
C2500189	SERVICES INFORMATIQUES KEVEN VACHON	160,92	
C2500189	SERVICES INFORMATIQUES KEVEN VACHON	120,69	
C2500189	SERVICES INFORMATIQUES KEVEN VACHON	5 740,07	
C2500190	ÉQUIPEMENTS DE BUREAU DEMERS INC.	258,52	
C2500191	DATA2CLOUD.CA	823,68	
C2500191	DATA2CLOUD.CA	88,36	
C2500192	RÉGIE INCENDIE SECTEUR EST DES ETCHEMINS	46 361,47	
C2500193	DÉNEIGEMENT WL	99,98	
C2500194	SM EAU EXPERT	6 789,27	
C2500194	SM EAU EXPERT	23 729,12	
C2500195	GARDAWORLD SYSTÈME DE SÉCURITÉ	283,25	
C2500196	ENERGIES SONIC INC.	212,34	
C2500196	ENERGIES SONIC INC.	470,08	
C2500196	ENERGIES SONIC INC.	498,57	
C2500197	FQM ASSURANCES INC.	735,75	
C2500198	MARCO VENABLES	150,00	
C2500199	SEL FRIGON	4 353,87	
	TOTAL	518 879,51	319 174,28
	SOLDE À PAYER	199 705,23	
	ENCAISSE	118 491,82	

Il est proposé par André Ferland,
Et résolu à l'unanimité:

QUE les comptes ci-dessus mentionnés soient acceptés.

ADOPTÉE

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun sujet n'est discuté à cet item de l'ordre du jour.

6 - INSPECTEUR MUNICIPAL

6.1 - Service incendie

Le conseil est informé des dossiers en cours à la Régie des incendies, notamment en ce qui a trait au déménagement du mobile des pinces de

désincarcération à la caserne incendie de Sainte-Justine depuis le 1er mars, à l'achat des appareils respiratoires ainsi qu'à l'achat des extincteurs avec de la mousse.

6.2 - Parc industriel

Le directeur général informe le conseil qu'une rencontre est prévue avec l'ingénierie au dossier demain matin, et ce, pour faire un suivi pour les travaux relatifs au bassin de rétention et la préparation des plans et devis.

6.3 - Compteurs d'eau

Le directeur général fait un suivi sur ce dossier et mentionne au conseil municipal que suite aux dernières discussions avec le MAMH, il y aurait une possibilité d'installer des compteurs d'eau seulement chez les grands consommateurs afin de pouvoir rencontrer l'objectif de consommation de 200 L/pers/jour prévue au bilan de l'eau potable 2023.

51-04-25

6.4 - Éclairage public

Il est proposé par Marcel Tanguay,
Et résolu à l'unanimité:

QUE suite à une demande d'ajout d'un luminaire dans le secteur de l'intersection de la rue Bédard et de la rue Rotobec, le conseil municipal de Sainte-Justine autorise la demande d'installation d'un luminaire supplémentaire près du 112, rue Bédard.

ADOPTÉE

52-04-25

6.5 - Location de machineries lourdes

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Sainte-Justine a procédé à une demande de soumissions par invitation auprès des entrepreneurs locaux pour la location de machineries lourdes pour la période du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026;

CONSIDÉRANT QUE 4 offres déposées ont été jugées conformes;

CONSIDÉRANT QUE les prix de location de machineries lourdes varient d'un entrepreneur à l'autre;

CONSIDÉRANT QUE chacun des entrepreneurs offre pour certaines machineries ou pour certaines machineries munies d'équipements spécialisés, des prix qui varient;

CONSIDÉRANT QUE les taux horaires soumis par les soumissionnaires sont les suivants :

Les Entreprises JAGR :

Pelle John Deere, 130 G, année 2019 : 124.75\$ et pour bris d'aqueduc (185\$ avec opérateur)

Pelle John Deere, 200 CLC, année 2005 : 144.75\$ incluant ripper et pour bris d'aqueduc (200,00\$ avec opérateur)

Excavation LR Pouliot et fils inc :

Pelle Komatsu, 138, année 2009 : 127,00\$ (été) et pour bris d'aqueduc (137,00\$ en hiver)

Pelle Case, CX-145, année 2021 : 127,00\$ (été) et pour bris d'aqueduc (137,00\$ en hiver)

Pelle Case, CX-145, année 2024 : 127,00\$ (été) et pour bris d'aqueduc

(137,00\$ en hiver)

Pelle Case, CX-210, année 2022 : 154,00\$ (été) et pour bris d'aqueduc (164,00\$ en hiver)

Les Excavations Paul Labrie :

Pelle Komatsu, PC 138, année 2022 : 134,00\$ et pour bris d'aqueduc (144,00\$)

Pelle Komatsu, PC 200, année 2007 : 155,00\$ incluant ripper et pour bris d'aqueduc (165,00\$)

Pelle Komatsu, PC 360, année 2013 : 195,00\$ incluant ripper

MAC Construction:

Pelle Volvo, EC 360 LC, année 2006: 195,00\$ incluant ripper

EN CONSÉQUENCE DE CE QUI PRÉCÈDE,

Il est proposé par Réjean Labonté,
Et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil municipal de Sainte-Justine accepte la soumission déposée par Les Entreprises JAGR pour la pelle John Deere 130 pour le tarif horaire de 124,75 et pour la pelle John Deere 200 CLC pour le tarif horaire de 144,75\$;

QUE le conseil municipal accepte les soumissions déposées par les Excavations Paul Labrie pour la pelle Komatsu PC 360 pour le tarif horaire de 195,00\$ ainsi que celle de MAC Construction pour la pelle Volvo pour le tarif horaire de 195,00\$;

QUE ledit conseil accepte également la soumission de Excavation LR Pouliot et fils pour la pelle Case CX-210 pour le tarif horaire de 164\$ lors des bris d'aqueduc en hiver ainsi que pour les pelles Case CX-145 pour le tarif horaire de 137,00\$ lors des bris d'aqueduc en hiver.

ADOPTÉE

53-04-25

6.6 - Demande de soumissions - pavage

Il est proposé par Doris Gilbert,
Et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil municipal de Sainte-Justine demande des soumissions publiques en vue de l'exécution de travaux de pavage et de rapiéçage à la finisseuse de différentes rues de la municipalité;

QUE les renseignements relatifs à cette demande de soumission sont plus amplement décrits dans le document intitulé « Soumissions publiques en vue de l'exécution de travaux de pavage » annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

QUE les soumissions seront reçues sous enveloppe cachetée portant la mention « soumissions - pavage » à la Mairie située au 167, route 204, Sainte-Justine, jusqu'à 14 heures le 1er mai 2025 et seront ouvertes le même jour à la même heure;

QUE la Municipalité de Sainte-Justine se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subies par le soumissionnaire.

ADOPTÉE

54-04-25

6.7 - Programme d'aide à la voirie locale - volet PPA

Considérant que la municipalité de Sainte-Justine devra effectuer des travaux de pavage sur des tronçons de rues et des travaux de rapiéçage sur ses

chemins municipaux pour un montant approximatif de 95 000\$;

Considérant que le conseil municipal de Sainte-Justine a prévu investir la somme de 70 000\$ dans les travaux susmentionnés;

Considérant le manque à gagner de 25 000\$ pour réaliser ces travaux;

En conséquence de ce qui précède,

Il est proposé par Réjean Labonté,
Et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil municipal de Sainte-Justine demande à Mme Stéphanie Lachance, députée de Bellechasse, une aide financière de 25 000\$ dans le cadre de l'enveloppe budgétaire du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

ADOPTÉE

55-04-25

6.8 - Mesure d'accumulations des boues

CONSIDÉRANT que 3 soumissions ont été reçues pour le dragage et la déshydratation des boues des étangs 1 et 2 de l'usine d'épuration des eaux usées soit celles de:

1- GFL Environnemental Services inc : 79 842,50\$ plus taxes;

2- Terra Vestra : 97 181,00\$ plus taxes;

3- MCI Thorco : 98 315,26\$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Jean-Guy Labbé,
Et résolu à l'unanimité:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine accepte la soumission déposée par GFL Environnemental Services pour le dragage et la déshydratation des boues des étangs 1 et 2 de l'usine d'épuration des eaux usées, et ce, pour la somme de 79 842,50\$ plus taxes.

ADOPTÉE

6.9 - Balayage des rues

Le conseil prend connaissance des 4 offres de services reçues pour le balayage des rues et il accepte que le contrat soit accordé suite aux informations reçues à cet effet.

56-04-25

6.10 - Demande de dérogation mineure - Jean-Yves Breton

Il est proposé par André Ferland,
Et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine accepte la recommandation du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter la demande de dérogation mineure déposée par Jean-Yves Breton et Julie Gosselin afin de leur permettre de déménager la remise actuelle située près de leur résidence, à un autre endroit sur leur terrain, mais en façade de leur résidence et ce, à l'intérieur de l'angle de 45° du bâtiment principal prévu à l'article 9.1, 25^e alinéa du règlement de zonage no 76-07 qui désigne cette zone comme étant non permise;

QUE cette demande de dérogation mineure respecte les objectifs du plan d'urbanisme de la Municipalité de Sainte-Justine;

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine est d'avis que le fait de refuser cette demande causerait un préjudice sérieux aux demandeurs;

QUE ledit conseil municipal est également d'avis que le fait d'accorder cette dérogation mineure ne portera pas atteinte aux droits de propriété des propriétaires voisins.

ADOPTÉE

57-04-25

6.11 - Demande de dérogation mineure - Gilles Nadeau

Il est proposé par Marcel Tanguay,
Et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine accepte la recommandation du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter la demande de dérogation mineure déposée par Gilles Nadeau afin de lui permettre de construire un garage privé isolé avec une hauteur de 15 pieds 6 pouces comparativement à la norme de 14 pieds 4 pouces prévue à l'article 7.2.1 du règlement de zonage no 76-07 et ce, en raison du fait que la hauteur d'un garage privé isolé ne doit pas excéder la hauteur du bâtiment principal;

QUE cette demande de dérogation mineure respecte les objectifs du plan d'urbanisme de la Municipalité de Sainte-Justine;

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine est d'avis que le fait de refuser cette demande causerait un préjudice sérieux aux demandeurs;

QUE ledit conseil municipal est également d'avis que le fait d'accorder cette dérogation mineure ne portera pas atteinte aux droits de propriété des propriétaires voisins.

ADOPTÉE

6.12 - Employés municipaux

Le conseil est informé des postes qui sont présentement disponibles et que des offres d'emploi seront publiées prochainement afin de les combler.

58-04-25

6.13 - Demande de branchement - Alexandra Bisson

Il est proposé par Linda Gosselin,
Et résolu à l'unanimité:

QUE suite à la demande de Alexandra Bisson et de Jean-Philippe Gourde pour le branchement de leur résidence aux réseaux d'aqueduc et d'égouts sanitaires, le conseil municipal de Sainte-Justine autorise ce branchement aux réseaux d'aqueduc et d'égouts sanitaires pour la construction de leur résidence située au 1202, rang 10-est.

ADOPTÉE

6.14 - Prolongement des réseaux

Suite à une demande pour augmenter la participation financière de la municipalité lors des travaux de prolongement, le conseil aimerait qu'une vérification du prix des pièces nécessaires au prolongement des réseaux soit effectuée avant de prendre une décision dans ce dossier.

6.15 - Débroussailleuse

Monsieur Réjean Labonté désire s'informer de l'état de ce dossier.

Aucune action n'a encore été prise dans ce dossier.

7 - QUESTIONS DIVERSES

7.1 - Oeuvre des loisirs

Le conseil est informé des dossiers en cours à l'Oeuvre des loisirs.

59-04-25

7.2 - Centre sportif Claude-Bédard

Il est proposé par Doris Gilbert,
Et résolu à l'unanimité:

QUE suite à la signature du bail emphytéotique pour l'utilisation et la gestion du Centre sportif intervenu entre la Municipalité et l'Oeuvre des loisirs de Sainte-Justine, le conseil municipal convient de remettre la totalité du montant de 20 391,66\$ provenant du droit de mutation inscrit au contrat.

ADOPTÉE

7.3 - OMH Beauce-Etchemins

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le 25 avril.

7.4 - MRC des Etchemins

La MRC désire informer les municipalités situées sur son territoire des statistiques relatives au plan d'action en immigration.

7.5 - Table régionale d'économie sociale Chaudière-Appalaches

Le conseil est informé qu'une rencontre de réseautage régionale organisée par la Table régionale d'économie sociale Chaudière-Appalaches aura lieu le 17 avril prochain à Lac-Etchemin.

7.6 - L'Essentiel des Etchemins

Ce communiqué vise à sensibiliser les municipalités sur l'importance de l'offre de service offerte par les cuisines collectives.

60-04-25

7.7 - Évènement cycliste La Buckland

Il est proposé par Réjean Labonté,
Et résolu à l'unanimité:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine autorise l'Évènement cycliste La Buckland sur gravelle à circuler sur une section du rang 12 est et ouest le 5 juillet 2025 dans le cadre de la 6e édition de cet évènement.

ADOPTÉE

61-04-25

7.8 - Congrès ADMQ

Il est proposé par Jean-Guy Labbé,
Et résolu à l'unanimité:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine autorise Frédéric Giguère à participer au congrès annuel de l'ADMQ qui se tiendra à Québec les 18, 19 et 20 juin 2025;

QUE ledit conseil municipal autorise également Frédéric Giguère à participer à la formation ABC/DG offerte par l'ADMQ pour les nouveaux gestionnaires municipaux ainsi qu'à la formation sur la gestion contractuelle et les bonnes pratiques en orientations municipales offerte également par l'ADMQ.

ADOPTÉE

62-04-25

7.9 - Location Centre civique

Il est proposé par André Ferland,
Et résolu à l'unanimité:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine accepte d'offrir gracieusement la location de la Salle Gatién-Lapointe pour l'activité de financement du 7 juin 2025 organisée au profit du voyage en Californie par un groupe d'élèves de secondaire 2-3-4 de l'École des Appalaches.

ADOPTÉE

8 - CORRESPONDANCE

63-04-25

8.1 - FQM

CONSIDÉRANT QUE la Société d'habitation du Québec (SHQ) a confirmé deux jours après la lecture du budget 2025-2026 du gouvernement du Québec l'abandon du programme RénoRégion, un programme essentiel pour aider les propriétaires-occupants les moins bien nantis de nos communautés, souvent des personnes âgées ou des familles monoparentales vivant en milieu rural, à corriger des déficiences majeures à leur modeste résidence;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a permis de garder plusieurs milliers de personnes dans leur résidence, dans des milieux où fait aussi rage la crise du logement, où il n'y a aucun logement abordable ou encore moins d'habitations à loyer modique;

CONSIDÉRANT QUE le programme RénoRégion contribue aussi à maintenir et à améliorer la richesse foncière des municipalités en permettant la rénovation de résidences souvent vieillissantes, assurant ainsi la préservation du parc immobilier existant et la vitalité des milieux ruraux;

CONSIDÉRANT QU'il y a plus de mille familles sur les listes d'attente des MRC du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé le 27 mars dernier au Premier ministre du Québec, M. François Legault, de se préoccuper de nos citoyen(ne)s et familles les plus vulnérables en remédiant de façon urgente à la situation;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est restée sans réponse et que les projets d'appartements modulaires de 24 et 36 unités dans quelques villes du Québec promus depuis par la ministre responsable de l'Habitation, M^{me} France-Élaine Duranceau, ne peuvent répondre aux besoins des régions;

CONSIDÉRANT QUE, bien que le programme RénoRégion ait coûté moins de 18 M\$ par année à l'État québécois et qu'il ne représente que 0,0001 % des dépenses globales, la ministre justifie ce choix pour des raisons de saine gestion des finances publiques;

CONSIDÉRANT QUE la subvention moyenne du programme est de 19 309 \$, une fraction des coûts réels de construction des nouveaux logements promus par la ministre;

CONSIDÉRANT QUE la FQM a déposé l'an dernier à la demande de la SHQ une série de propositions afin d'augmenter l'efficacité du programme et de le rendre plus accessible pour mieux répondre aux besoins à travers le Québec;

CONSIDÉRANT QUE la SHQ devait lancer une version bonifiée du programme RénoRégion à la suite de ses consultations en 2025;

CONSIDÉRANT QUE l'abolition de ce programme porte atteinte aux personnes les plus vulnérables de nos communautés.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé Marcel Tanguay,
Et résolu à l'unanimité:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine demande au Premier ministre du Québec, M. François Legault, et à la ministre responsable de l'Habitation, M^{me} France-Élaine Duranceau :

DE RELANCER immédiatement le programme RénoRégion pour l'année financière 2025-2026 et de s'engager à assurer son financement à long terme;

DE RENDRE à terme le processus de bonification du programme pour assurer une plus grande accessibilité dans toutes les régions du Québec.

Que cette résolution soit transmise rapidement aux personnes suivantes :

- M. François Legault, Premier ministre du Québec
- M^{me} France-Élaine Duranceau, ministre responsable de l'Habitation
- M. Sébastien Schneeberger, député de Drummond–Bois-Francs, président de la Commission de l'aménagement du territoire
- M^{me} Virginie Dufour, députée des Mille-Îles, porte-parole de l'opposition officielle en matière de logement
- M^{me} Christine Labrie, députée de Sherbrooke, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de logement
- M^{me} Catherine Gentilcore, députée de Terrebonne, porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de logement
- M. Jean Martel, président-directeur général de la Société d'habitation du Québec

ADOPTÉE

64-04-25

8.2 - Fondation Sanatorium Bégin

Il est proposé par Linda Gosselin,
Et résolu à l'unanimité:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine verse la somme de 500\$ à la Fondation Sanatorium Bégin à titre de "Partenaire argent" dans le cadre de la 32e activité de golf qui se tiendra le 6 juin 2025 au Club de golf coopératif de Lac-Etchemin.

ADOPTÉE

65-04-25

8.3 - Radio-Bellechasse

Il est proposé par Doris Gilbert,
Et résolu à l'unanimité:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine autorise l'achat de 2 cartes pour le souper annuel 2025 de Radio Bellechasse-Etchemins qui se tiendra le 22 mai 2025 à Lac-Etchemin.

ADOPTÉE

66-04-25

8.4 - Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

CONSIDÉRANT que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre ;

CONSIDÉRANT que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre ;

CONSIDÉRANT que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société ;

CONSIDÉRANT que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003 ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée ;

Il est proposé par Réjean Labonté,
Et résolu à l'unanimité:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine accepte de proclamer le 17 mai "JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE" et de souligner cette journée en tant que telle.

ADOPTÉE

8.5 - Mini-Scribe

Le bulletin juridique Mini-Scribe de l'ADMQ pour le mois d'avril est remis aux membres du conseil.

9 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun sujet n'est discuté à cet item de l'ordre du jour.

67-04-25

10 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Jean-Guy Labbé,
Et résolu à l'unanimité:

QUE la séance soit levée à 20h50.

ADOPTÉE

Directeur général et greffier-trésorier

Maire